



Compte Rendu

Visioconférence de rentrée 2025-2026

Mardi 7 octobre 2025

I. Règlement sportif

1. Justification et Processus

- ❖ **Conformité FFRS :** La refonte des règlements était nécessaire pour se conformer au format et aux processus exigés par la Fédération Française de Roller et Skateboard (FFRS).
- ❖ **Travail conséquent :** Un temps considérable a été consacré à l'élaboration de ces documents, avec la participation et le soutien de nombreux acteurs de la discipline.
- ❖ **Calendrier de vote :** Le vote a eu lieu fin septembre afin d'être validé avant le début de la saison, malgré l'impact sur le calendrier des clubs. Ce travail s'est ajouté au vote d'un règlement financier (mai), aux Championnats de France et aux Championnats d'Europe.

2. Structure des Règlements

La nouvelle réglementation est divisée en deux entités liées :

- ❖ **Règlement Sportif - Dispositions Particulières :** Contient toutes les règles sportives générales de la discipline, y compris :
 - Les règles générales qui étaient auparavant tacites et non écrites.
 - Les détails de jugement technique généraux pour chaque épreuve (Speed, Skate Cross, etc.).
- ❖ **Règlement Particulier des Compétitions :** Définit le cadre d'organisation et les niveaux de compétitions (Starter, 1 Étoile, 2 Étoiles, Championnats de France, International) :
 - Délais d'ouverture et de fermeture des inscriptions.
 - Règles spécifiques applicables aux épreuves en fonction du niveau.

Le terme "épreuve" désigne le format de compétition spécifique (ex : Speed Slalom, Skate Cross) et "discipline" désigne l'Inline Freestyle.

II. Évolutions Majeures de la Réglementation

1. Création du Niveau National (Skate Cross, Slalom Vitesse, Hauteur Pure)

Ce nouveau niveau est mis en place pour **protéger et développer** la discipline dans un cadre sécurisé pour les débutants.

- ❖ **Définition :** Niveau attribué à tout patineur ayant effectué une épreuve en **2 Étoiles** ou aux **Championnats de France** lors de la saison précédente.
- ❖ **Impact :** Les patineurs ayant le Niveau National dans une épreuve donnée (ex : Skate Cross) **ne sont pas autorisés** à s'inscrire aux compétitions de niveau **Starter** pour cette même épreuve.
- ❖ **Justification :** La règle précédente (liste élite) était jugée trop vague, le statut étant découvert en fin de saison. Le **Niveau National est engageant dès le début de la saison**, permettant aux patineurs de définir leurs objectifs sportifs (débutant/Starter ou performance/National).
- ❖ **Statistiques :** Seulement **30%** des patineurs de la saison précédente sont concernés par cette règle. Cela réduit de **20%** le nombre de participants aux Starters (soit environ 9 patineurs en moyenne par Starter l'an dernier). Cette mesure est vue comme une **opportunité** d'attirer et d'encadrer une nouvelle population débutante.

→ **Dérogations (Porte de sortie)**

- ❖ Un patineur peut demander à **sortir** du Niveau National pour une épreuve en adressant une demande argumentée à la CTSIF (Commission Technique et Sportive Inline Freestyle) via un formulaire.
- ❖ Les demandes sont examinées en **deux phases : Octobre et Février**.
- ❖ **Conséquence de la dérogation :** Si la dérogation est accordée (pour participer en Starter), le patineur **n'aura plus l'accès** aux compétitions 2 Étoiles et Championnats de France pour la saison en cours.

2. Catégories Jeunes (U9 et U11)

De nouvelles catégories sont ouvertes pour favoriser le développement.

- ❖ **Catégories Mixtes :** Crédit des catégories **U9** et **U11** mixtes (pas de différenciation de genre à cet âge) en compétitions **Starter et 1 Étoile uniquement**.
- ❖ **Restrictions de Sécurité :** Les catégories **U9** et **U11** ne sont PAS autorisées à participer aux compétitions **2 Étoiles** ni aux Championnats de France pour des raisons évidentes de sécurité (notamment en Skate Cross, où les U13 font déjà des parcours de niveau Senior).
- ❖ **Surclassement (Obligation) :** Les patineurs U9/U11 souhaitant participer aux compétitions 2 Étoiles doivent faire une demande de **surclassement en U13** pour l'intégralité de la saison.

3. Gestion des Vétérans et Catégories Mixtes en Freestyle

- ❖ **Vétérans :** Catégorie ouverte aux athlètes de **30 ans et plus** dans l'année (2026).
 - Le choix de concourir en **Senior ou Vétéran est libre** mais **engageant pour toutes les épreuves** de la saison (pour des raisons logistiques et de gestion de données).
 - Si la catégorie Vétéran n'est pas ouverte pour une épreuve, les vétérans sont intégrés avec la catégorie Senior du même sexe.

- ❖ **Freestyle (Slalom)** : Regroupement par niveau d'âge et non par genre. Catégories mixtes en U13, U16, U19 et Senior.

4. Processus de Réclamation (Nouveau)

Un processus en **3 étapes** est instauré pour structurer les contestations et limiter les réclamations abusives.

- ❖ **Intention** : Le délégué du club (coach, président, représentant) doit manifester son intention au juge arbitre dans les **5 minutes** suivant l'annonce du résultat.
- ❖ **Dépôt** : Le délégué a **10 minutes** pour remplir le formulaire (disponible dans le règlement) et **payer un droit de réclamation de 50€**.
- ❖ **Décision** : Si la réclamation est **acceptée**, le droit est remboursé. Si elle est **refusée**, le droit est encaissé par la Commission.

Précision : La réclamation doit porter sur un **fait précis** (ex : un plot, un contact en Skate Cross, une disqualification) et non sur une contestation globale du résultat.

III. Évolutions Spécifiques par Épreuve

1. Skate Cross

- ❖ **Sécurité** : Les **protège-poignets sont désormais obligatoires** pour l'ensemble des catégories (ainsi que le casque et les genouillères). Le non-respect entraîne la **disqualification**.
- ❖ **Formats de Qualification** : Le règlement des compétitions définit clairement le format par niveau :
 - **Starter** : Win Pool uniquement.
 - **1 Étoile** : Win Pool ou Chrono (*Time Trial*), au choix de l'organisateur.
 - **2 Étoiles / CDF** : Chrono.

2. Épreuves par Équipe

- ❖ **Starter** : Seul le **Team Cross** est ouvert (pour des raisons de complexité d'inscription et de fichiers de jugement pour les autres épreuves).
 - **Composition des équipes** : Génération **aléatoire** des équipes en Team Cross Starter pour favoriser les rencontres et l'esprit de découverte.
- ❖ **1 Étoile & 2 Étoiles** : **Team Speed, Pair Slalom et Team Cross** sont ouverts.
 - **Composition des équipes** : La composition est désormais **libre** (plus de restriction de club).
- ❖ **Suppression du surclassement** : Le surclassement des patineurs entre catégories d'âge au sein des équipes est **supprimé** (ex : U16 ne peut plus monter en U19).
 - **Justification** : Cette suppression permet d'adapter la difficulté du parcours pour chaque catégorie et d'éviter des situations de danger (parcours trop difficile pour les

plus jeunes) ou de nivellation par le bas (parcours trop facile pour les seniors), un problème rencontré au CDF de Caen.

3. Slalom Vitesse

- ❖ **Starter** : Le règlement du **Win Pool** (utilisé depuis des années) est enfin formellement écrit.
- ❖ **1 Étoile & 2 Étoiles / CDF** : Il est désormais **obligatoire** de réaliser le slalom sur **un seul pied** (pied avant), s'alignant sur les compétitions internationales.

4. Hauteur Pure

- ❖ **Alignement World Skate (Golden Jump)** : Le mode de gestion du *Golden Jump* est aligné sur le modèle **World Skate**.
-

IV. Calendrier et Prochains Travaux

1. Calendrier 2025-2026

- ❖ **Championnats de France** : Le Skate Cross est publié. La recherche d'organisateurs est toujours en cours pour le Slalom et la Hauteur Pure.
- ❖ **2 Étoiles** : Les compétitions sont publiées.
- ❖ **1 Étoile** : Environ **10 compétitions** ont été demandées. La publication est prévue **mi-octobre**.
- ❖ **Starter** : Les clubs peuvent se manifester **jusqu'à 3 mois** avant l'événement.

2. Prochains Travaux Réglementaires

- ❖ **Slalom Starter** : Réflexion et potentielle évolution du règlement Starter en Slalom Vitesse.
- ❖ **Mise en conformité avec la World Skate** : Travaux pour s'aligner sur les règlements World Skate à venir en Inline Freestyle et Skate Cross.
- ❖ **Cahier des Charges Compétitions** : Définir plus précisément :
 - Les besoins matériels.
 - Les zones d'accueil et logistiques.
 - Les parcours types de Skate Cross (travaux non finalisés l'an dernier).

3. Accompagnement des Clubs (Soutien Organisationnel)

L'objectif est d'accompagner les clubs organisateurs :

- ❖ Crédit d'un dossier "**Comment organiser mon événement**".
- ❖ Tutoriels sous forme de fiches pour les **bénévoles** (définir les besoins et les rôles pour les juges et l'événement).

4. Appel aux Bénévoles

Il est rappelé que l'équipe de la commission est composée uniquement de bénévoles et qu'ils ont un besoin urgent de renfort dans plusieurs domaines :

- ❖ **Communication** : Newsletters, réseaux sociaux, mise à jour du site FFRS.
 - ❖ **Trésorerie / Comptabilité**.
 - ❖ **Secrétariat** : Gestion de la boîte mail et traitement des demandes des clubs.
 - ❖ **Développement** : Redynamisation du Slalom Freestyle et développement des "zones blanches" (régions moins développées).
 - ❖ **Gestion des Juges** : Affectation aux compétitions.
-

V. Questions / Réponses

1. Organisation des circuits et du calendrier

- ❖ **Question de Joseph Chevalier** : La Commission envisagera-t-elle une flexibilité accrue pour l'organisation des compétitions 1 étoile plus tôt dans la saison, afin de mitiger le risque d'un début de saison tardif pour les patineurs éligibles aux niveaux 1 et 2 étoiles, à la suite de la restriction d'accès aux circuits Starter ?
 - **Réponse** : L'aménagement du calendrier prévoit une densité de compétitions supérieure. Les épreuves 1 étoile, constituant le palier entre les circuits, seront disponibles tout au long de la saison. De plus, le circuit 2 étoiles débutera exceptionnellement dès décembre, assurant ainsi un calendrier plus étalé et précoce que les saisons antérieures.
- ❖ **Question de Joëlle Guittard** : Est-il encore recevable de déposer un dossier d'organisation pour une compétition 1 étoile à la date actuelle ?
 - **Réponse** : Les demandes d'organisation d'épreuves 1 étoile demeurent recevables. La Commission procédera à l'analyse de la faisabilité et des critères requis, avec la possibilité d'accompagner les clubs afin d'assurer la conformité de l'événement.

2. Éligibilité, Niveaux, et Dérogations

- ❖ **Question de Laura Rigaudeau** : Un patineur qui n'a pas atteint le niveau national la saison précédente, mais qui participe à une compétition 2 étoiles en début de saison (année de transition), peut-il réintégrer le circuit Starter au cours de cette même année sportive ?
 - **Réponse** : La classification de niveau supérieur n'a d'incidence qu'à compter de la saison sportive suivante. Durant l'année de transition, le patineur est autorisé à participer à toutes les compétitions. L'interdiction d'accès au Starter ne s'applique qu'à partir de la saison subséquente, sauf octroi d'une dérogation.
- ❖ **Question de Kevin Gohin** : Dans l'éventualité où un patineur initialement de niveau national obtiendrait une dérogation pour participer à une épreuve Starter, serait-il par conséquent restreint aux compétitions Starter et 1 étoile pour le reste de la saison ?

- **Réponse :** L'acceptation d'une demande de dérogation pour le circuit Starter implique l'inéligibilité immédiate du patineur pour les compétitions 2 étoiles et le Championnat de France (CDF) pour la saison en cours. Le patineur accéderait alors aux circuits Starter et 1 étoile.
- ❖ **Question de Djemel :** Les patineurs changeant de catégorie, tout en ayant le statut de niveau national, bénéficient-ils d'une dérogation spécifique pour participer aux épreuves Starter ?
 - **Réponse :** Non, aucune dérogation n'est prévue pour ce motif. L'évaluation de la Commission est que l'expérience acquise en compétitions 2 étoiles ou CDF confère un niveau potentiellement supérieur à celui des compétiteurs débutants du circuit Starter.
- ❖ **Question d'Oscar Briex :** Les patineurs Vétérans souhaitant concourir dans la catégorie Seniors doivent-ils effectuer cette déclaration pour l'intégralité de la saison ?
 - **Réponse :** Ce choix est global pour toute la discipline et pour toute la saison. La déclaration Senior doit être effectuée par courriel auprès de la Commission Inline Freestyle avant la première compétition réalisée.

3. Compétitions et Règlements Spécifiques

- ❖ **Question de Sébastien Masson :** Quel est le nombre maximum d'équipes Team Cross qu'un club est autorisé à présenter lors du Championnat de France ?
 - **Réponse :** Il n'existe aucune restriction quant au nombre d'équipes. Les clubs sont autorisés à présenter autant d'équipes qu'ils le désirent.
- ❖ **Question de Denis Cadiou :** Dans l'épreuve de Team Cross, est-il permis d'aligner des patineurs U19 avec des Seniors ?
 - **Réponse :** Non, sauf si le patineur U19 a été surclassé Senior pour toute la saison et pour l'ensemble de la discipline.
- ❖ **Question d'Oscar Briex :** Lors des Championnats de France, y aura-t-il des podiums spécifiques pour les catégories regroupées ?
 - **Réponse :** Oui, la Commission s'assurera de dissocier les podiums pour les catégories définies dans le règlement, même si celles-ci ont fait l'objet d'une fusion pour des raisons d'organisation de l'épreuve.
- ❖ **Question de Sébastien Masson :** La présence de secouristes sera-t-elle rendue obligatoire pour les compétitions 2 étoiles ou les CDF ?
 - **Réponse :** Oui, cette mesure est prévue pour les compétitions 2 étoiles et le CDF.
- ❖ **Question de Djemel :** La Commission envisage-t-elle un accompagnement des clubs pour l'organisation d'événements compétitifs sur des Pumptracks, afin d'accroître la visibilité de la discipline ?
 - **Réponse :** L'initiative est favorablement accueillie, visant à capitaliser sur la prolifération des Pumptracks. La Commission est ouverte aux propositions et à la mise en place de modèles d'essais (tests) si des volontaires se manifestent pour y travailler.

4. Développement du Slalom

- ❖ **Remarque de Philippe Belin :** Quelle est la position et le ressenti de la Commission sur l'avenir du Slalom (Slalom Figure) en France et quelles sont les perspectives de travail ?
 - **Réponse :** La Commission reconnaît que le Slalom est actuellement en perte de vitesse. Cependant, le redéveloppement de la discipline constitue une priorité stratégique. Un groupe de travail sera établi cette saison afin d'élaborer une refonte du règlement sportif en circuit Starter, dans le but de rendre la pratique plus accessible et de dynamiser l'accueil de nouveaux athlètes.
- ❖ **Question de Joseph Chevalier :** Quel est le niveau de soutien des instances fédérales et ministérielles concernant la situation du Slalom, et dans quelle mesure la Commission est-elle accompagnée dans ce chantier ?
 - **Réponse :** La Commission est soutenue et écoutée par la Fédération et la Direction Technique Nationale (DTN). Le maintien du Slalom est une volonté politique fédérale. Le projet de reconstruction de cette discipline est mené sur le long terme.

5. Cahier des charges

- ❖ **Question d'Hugo Penlan et Joseph Chevalier :** Quel est l'échéancier pour la communication du nouveau cahier des charges concernant les modules de Skate Cross, eu égard aux investissements requis pour les clubs ?
 - **Réponse :** La refonte du règlement des équipements ne sera vraisemblablement pas finalisée ni soumise au vote pour la saison prochaine. Un processus de travail itératif et constructif est privilégié, visant à fournir aux clubs des orientations claires pour éviter l'investissement dans des modules non conformes.

6. Projets Généraux

- ❖ **Question de Julien Foncelle :** La Commission poursuit-elle des démarches pour la reconnaissance du Roller Skate Freestyle en sport de haut niveau ?
 - **Réponse :** L'obtention de la reconnaissance est clairement un objectif. La Commission travaille pour satisfaire les critères ministériels d'ici la fin de l'olympiade, lesquels incluent notamment la performance (médailles aux World Skate Games) et la représentativité internationale (nombre de pays participants).

Appel à Contributions : Un appel est lancé aux clubs et individus intéressés, car la Commission déplore un **manque crucial de ressources humaines** pour concrétiser l'ensemble de ses projets et ambitions.